

Notre Charte Fournisseurs

Acteur référent sur le plan mondial, Lesaffre conçoit, produit et apporte des solutions pour la nutrition, la santé et la protection du vivant, à partir de levures et d'autres produits de fermentation. Groupe familial, né dans le Nord de la France, aujourd'hui multi local et pluriculturel, Lesaffre s'engage à donner le meilleur dans chacune de ses activités : panification, nutrition & santé, arômes et fermentation. Depuis 1853, l'innovation est au cœur du développement de Lesaffre. Proche de ses clients et de ses partenaires, Lesaffre entreprend avec confiance pour mieux nourrir la planète tout en la respectant.

Lesaffre affirme son engagement et sa volonté de :

- *Proposer des produits et des services de qualité répondant aux besoins de ses clients*
 - *Développer l'innovation dans tous ses domaines d'activités*
 - *Favoriser le respect et le développement de ses collaborateurs tout au long de leur parcours dans l'entreprise*
- *Maîtriser les conséquences de son activité en menant des actions environnementales responsables.*

Pour cela il s'inspire des recommandations :

- *De l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique)*
 - *De l'OIT (Organisation Internationale du Travail)*
- *Du Pacte mondial de l'Organisation des Nations-Unies*
- *De la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.*

La Fonction Achats a entrepris de décliner les principes directeurs des engagements de Lesaffre dans son activité, afin de contribuer aux objectifs du Groupe.

La présente « Charte Fournisseurs » a pour objectif de partager avec les Fournisseurs (existants ou potentiels) les principes régissant les achats responsables chez Lesaffre et de préciser les engagements attendus des fournisseurs en retour.

Cette « Charte » s'applique à tous les fournisseurs de Lesaffre et ses filiales.

1- Les achats responsables chez Lesaffre

La Direction des Achats s'engage à respecter les règles d'éthique et d'intégrité de Lesaffre, être en conformité avec les politiques et les normes du Groupe.

- L'impact sur l'environnement, les communautés ainsi que le développement durable sont des facteurs intégrés à part entière dans l'activité de la Direction des Achats et la définition de ses stratégies d'action.
- La Direction des Achats adopte une procédure uniforme et équitable dans la sélection de ses fournisseurs. Elle applique le principe de la libre concurrence et rejette sans ambiguïté toute pratique de corruption.
- Lesaffre entend adopter une attitude responsable vis-à-vis de ses fournisseurs et les payer conformément aux dispositions des lois et réglementations applicables en la matière.
- La Fonction Achats du Groupe souhaite promouvoir les fournisseurs qui accompagnent le Groupe dans son innovation et son progrès, aussi bien techniquement que socialement.

2- Engagements attendus des Fournisseurs de Lesaffre

Des fournisseurs sûrs, efficaces et innovants sont importants pour le succès et le développement de Lesaffre d'un point de vue stratégique.

Lesaffre s'attend à ce que tous ses fournisseurs :

- 1- Respectent les règlements, normes et lois en vigueur
- 2- Partagent les mêmes valeurs d'éthique et de respect que Lesaffre, en particulier sur l'opposition à la discrimination en matière d'emploi, au travail forcé ou obligatoire ou à celui des enfants
- 3- Se conforment à toutes les exigences de sécurité des entités du Groupe
- 4- Fassent preuve d'un engagement responsable en matière de gestion de la santé et d'élimination des maladies liées au milieu du travail
- 5- Fournissent les biens et services conformément aux modalités de Lesaffre
- 6- Aient des objectifs commerciaux conformes à ceux du Groupe et soient force de proposition, notamment concernant :
 - L'amélioration de la valeur
 - L'accroissement de l'efficacité opérationnelle
 - L'innovation
 - La réduction du coût total de possession
- 7- Présentent une situation financière saine
- 8- Soient des fabricants directs de biens ou des distributeurs agréés par ces derniers et par le Groupe
- 9- Maintiennent des processus et des systèmes QHSE appropriés
- 10- Respectent les règles, règlements et lois antitrust et relatifs aux pratiques commerciales et à la concurrence déloyale et maintiennent en conséquence des politiques en faveur de la concurrence loyale et de l'intégrité, interdisent toute corruption et bénéficient d'un processus pour garantir le respect de cela
- 11- Aient le même engagement que Lesaffre envers le développement durable, la prospérité économique, le bien-être social, la responsabilité environnementale et une solide gouvernance
- 12- Soient absents de la liste SDN «Specially Designated Nationals List» définie par l'OFAC (Office of Foreign Assets Control)
<https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>
- 13- Ne communiquer en externe qu'avec l'autorisation de Lesaffre. Le fournisseur s'interdit de publier ou permettre la publication de tout communiqué de presse ou de toute autre forme de communication externe (communiqué de presse, publication sur les réseaux sociaux ou sur un site web, brochure ou book, ...) ou de toute autre forme de communication liée à la prestation et n'aura pas le droit de faire référence à Lesaffre dans ses campagnes de promotion, de communication ou de publicité sans l'accord préalable écrit de Lesaffre.

Fournisseur : _____ Date : _____

Complété par : _____

Signature :

